

tions de tout genre ; l'accueil froid, hautain même, des puissants du jour, nous inspiraient à tous la contrainte et l'appréhension. Je dois vous le dire avec bonheur, nous n'avons plus rien de pareil à craindre aujourd'hui. (*Vifs applaudissements*). Tout vous le montre : les améliorations récentes, la réception si sympathique que vous font les plus hauts fonctionnaires en ce moment. Vous avez un Ministre, un Sous-Secrétaire d'Etat, un Directeur qui vous aiment et vous estiment. Ils sont sincèrement animés du désir de vous faire du bien, en répandant en retour, par l'emploi de vos connaissances et de votre dévouement, une large instruction élémentaire. Vous comprenez toutefois qu'ils ne peuvent réaliser immédiatement toutes leurs excellentes intentions. C'est jour par jour et peu à peu que vous en éprouverez les effets ; il faut prendre une certaine patience, mais vous pouvez avoir en eux une confiance complète. (*Applaudissements prolongés*).

Soixante-troisième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 mai 1878

SÉANCE DU 30

Elle fut ouverte à 7½ heures du soir, sous la présidence de M. D. Boudrias.

L'assistance se composait d'un grand nombre d'instituteurs et de plusieurs personnes qui, sans être engagées dans l'enseignement, ont néanmoins voulu donner par leur présence une preuve de l'intérêt qu'elles portent à l'instruction élémentaire.

M. le président présente à l'auditoire M. N. Bourassa. Au lieu de traiter, comme tout le monde s'y attendait, un sujet artistique, M. Bourassa parla du système d'enseignement suivi dans une école récemment fondée à Paris, l'*Ecole Monge*. Ce système est presque semblable à celui de l'école dite *Kindergarten* d'Allemagne. Les yeux sont le principal agent dont se sert le maître pour faire pénétrer l'instruction dans l'intelligence des enfants. Il leur montre un objet quelconque, leur demande de l'examiner attentivement ; puis les questionne sur la formation ou provenance de cet objet, ses usages, ses propriétés, etc. Il corrige leurs réponses, ou les complète, suivant le cas ; il les généralise, et leur démontre jusqu'à quel point ces réponses sont susceptibles de s'appliquer à d'autres objets analogues. Si le maître, par exemple, prend un métal pour sujet de sa leçon, il en indique l'origine, les usages que l'on en fait dans le commerce ou dans l'industrie, ainsi que le moyen de se le procurer ; s'il se sert d'une plante, il en décrit le mode de croissance, la culture et l'usage que l'on peut en faire ; si, enfin, il offre un animal aux yeux des élèves, il en esquisse les traits caractéristiques, les mœurs ainsi que les services que cet animal est appelé à rendre à l'homme.

On conçoit sans peine les avantages immenses qu'offre ce mode d'instruction : il révèle à l'enfant un monde de connaissances sans lui faire éprouver ni fatigue ni ennui ; il fait naître chez lui le désir de s'instruire, et développe merveilleusement sa faculté d'observation.

Ce système est également propre à habituer l'enfant à s'exprimer d'une manière, sinon élégante, au moins précise, juste et claire : pour cela, le maître n'a qu'à soigner son langage et à reprendre son élève toutes les fois que celui-ci se sert d'une expression fautive.

M. le conférencier passe ensuite en revue les différentes matières d'enseignement que renferme le programme de l'*Ecole Monge*, et démontre jusqu'à l'évidence que, à l'aide de légères modifications dans la manière de présenter les choses, elles peuvent toutes s'enseigner avec avantage d'après ce mode d'instruction.

La conférence de M. Bourassa a été goûtée de tout

l'auditoire. Sa parole élégante, sa méthode claire d'exposer un principe ou une science, ont contribué, dans une large mesure, à répandre de l'intérêt sur un sujet aride par lui-même, et qui offre peu de ressources à celui qui entreprend de le traiter.

M. le président prie, au nom de l'Association, M. Bourassa de vouloir bien accepter ses plus sincères remerciements, à l'occasion de l'intéressante conférence qu'il vient de donner aux instituteurs, et la séance est ajournée au lendemain, à 9½ heures de l'avant-midi.

SÉANCE DU 31

Présidence de M. D. Boudrias.

Présents : M. l'abbé Verreau, M. l'ex-inspecteur Valade, MM. les inspecteurs MacMahon et Brault, MM. T. Whitty, A. Goyette, C. Dupuis, N. Fahey, F. X. P. Demers, A. d'Anglars, J. T. Dorais, A. Taillefer, M. Emard, J. Ahern, J. N. Miller, S. Aubin, A. Martin, A. Allaire, N. Gervais, S. Fortin, L. J. R. Bellefeuille, P. H. Vaillancourt, A. Keegan, P. Ahern, H. Tétrault, N. Nolin, H. C. O'Donoghue, P. L. O'Donoghue, M. Lanctôt, J. E. Leroy, P. Nantel, J. B. E. Demers, J. Goyette, T. Brennan, G. St. Jacques, L. A. Primeau, M. A. Black, T. N. Reynolds, A. Dalpé, J. Gillispie, J. Baril, E. Roy, J. Boutu, J. E. Juaire, A. Latour, C. H. Côté, G. Gervais, J. Archambault, A. Brunet, M. Daly, A. Grant, J. Manning, N. Latrémouille, J. Champoux, J. Tompkins, J. A. Toupin, P. A. Ouellette, J. Leroux, O. N. Turgeon, E. Tremblay, A. J. Boucher, E. Doin, H. Prud'homme, R. Ransom, A. Leroux, J. Brouchoud, A. de Bonpart, P. E. Poupard, J. Nadon, A. D. Lavoix, J. O. Dion, E. Leblanc, J. O. Drouin, O. Boisvert, A. Chatigny, N. J. Legault, N. Mallette, E. Colfer, F. André, C. Leblanc, J. O. Cassegrain et les élèves de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

Élection des Officiers.—Sur motion de M. L. A. Primeau, secondé par M. A. Allaire, MM. J. Ahern et J. N. Miller sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président.—F. X. P. DEMERS ;

Vice-Président.—M. EMARD ;

Secrétaire-Archiviste.—J. O. CASSEGRAIN ;

Trésorier.—J. T. DORAI ;

Bibliothécaire.—H. TÉTRAULT.

Et, sur motion de M. J. O. Cassegrain, secondé par M. J. T. Dorais, il est unanimement résolu :

« Que MM. J. N. Miller, J. Ahern, T. Whitty, A. Allaire, L. A. Primeau, P. Nantel, D. Boudrias, H. C. O'Donoghue, A. d'Anglars soient nommés *conseillers*. »

Le comité chargé « 1o de codifier la constitution et les règlements de l'Association. 2o de faire toutes les suggestions qu'il jugerait apportun tant pour modifier certains articles ou règlements que pour les abroger complètement, » présente son rapport au Conseil d'administration et aux membres de la conférence, et, sur motion de M. D. Boudrias, secondé par M. H. Tétrault, ce rapport est adopté.

M. l'ex-inspecteur Valade fait lecture d'une étude ayant pour titre : *Toit paternel ou éducation domestique*.

M. Valade nous représente le foyer domestique avec ses douceurs, ses mœurs honnêtes et paisibles ; il fait voir que c'est le séjour de la vertu, le lieu où l'on jouit du bonheur, où l'enfant doit se complaire. Il recommande aux parents de faire en sorte que l'enfant s'y trouve heureux ; il leur recommande surtout de ne jamais se séparer de lui dans le but de s'en débarrasser, comme l'on dit ordinairement. Rendez votre logis agréable, gai ; qu'il soit une école de mœurs privées et publiques, et que par une conséquence nécessaire, il demeure la base d'une éducation saine et morale.